



DECLARATION LIMINAIRE SNEP FSU CAPA CONGES DE FORMATION DU 2 FEVRIER 2021

L'Education physique et sportive est une discipline à part entière devenue exceptionnelle depuis le 14 Janvier 2021. Exceptionnelle car elle est devenue la seule discipline à connaître des mesures injustifiées ne lui permettant plus d'exister en tant que telle.

Alors que de nombreux acteurs du sport, des médecins, des anciens ministres des sports ne cessent de faire la démonstration de la nécessité des pratiques physiques pour la santé physique, psychique et sociale, contre toute attente et sans anticipation, le gouvernement a décidé de fermer les installations couvertes mettant l'ensemble des enseignants d'EPS dehors en plein hiver.

Ce sont des centaines d'heures de pratique physique perdues pour les élèves, alors qu'aucun élément ne justifie d'un risque plus important de contaminations lors des cours d'EPS, c'est une nouvelle organisation pour chaque équipe obligée de s'adapter au jour le jour, des ordres et contre-ordres, une utilisation abusive des enseignants d'EPS : surveillance, aide aux devoirs, cours en salle....

Les enseignants d'EPS ont toujours été force de proposition, ce qui a été souligné à juste titre par M. Rigat, doyen des IPR hier en CTA. Mais aujourd'hui après 10 mois de multiples adaptations, nous sommes épuisés, en colère face à un tel mépris pour notre discipline, pour notre métier. Nous devons des apprentissages à nos élèves, il est de la responsabilité de l'institution d'apporter aux élèves un apprentissage de qualité ; il faut cesser de nous demander de bricoler, de promener les élèves, de faire des cours en salle, nous revendiquons le droit d'exercer notre métier dans de bonnes conditions pour apporter aux élèves ce qu'ils sont en droit de recevoir.

Ce mépris n'est pas que du ressenti, il est réel et s'exprime fortement dans la profession.

Le SNEP FSU a interpellé à plusieurs reprises l'institution, ministre, Recteur, DGESCO, corps d'inspection et a fait des propositions, notamment de fonctionner en ½ groupes en collège pour assurer les apprentissages tout en respectant les contraintes sanitaires. Aucune réponse positive à ce jour. Nous sommes devant une EPS devenue non essentielle : quel mépris !

Comment demander dans ces conditions aux enseignants de continuer à trouver du sens à ce qu'ils font ? Peut être que lors des rendez-vous de carrière maintenue dans l'académie malgré la préconisation de l'inspection générale de les reporter, les IPR vont ils pouvoir les remotiver alors qu'ils seront évalués dans leur pratique professionnelle parfois en salle de classe ou lors d'une randonnée ?

De plus en plus de collègues en EPS demandent des allègements horaires, des postes adaptés, des disponibilités, des temps partiels ou des ruptures conventionnelles, maintenant refusés pour la plupart du fait des besoins dans la discipline alors que l'on supprime à la rentrée plus de 1800 postes d'enseignants. Cela n'est il pas symptomatique d'une profession en souffrance ? Les arrêts maladie se multiplient et ne sont pas remplacés : encore moins d'EPS pour les élèves !

Les formations demandées lors des congés de formation montrent aussi la volonté de beaucoup de collègues de se réorienter.

Nous ne reviendrons pas sur la suppression des CAPA limitant celles-ci à peu de chagrin comme celle d'aujourd'hui sur l'attribution des congés de formation où nous avons si peu de marge de manœuvre mis à part dénoncer une fois de plus le manque criant d'ETP alloués encore cette année qui reste bien insuffisant par rapport au nombre de demandes notamment pour 94 demandeurs chez les professeurs d'EPS représentant 10% du groupe 2. 5 collègues seulement obtiennent ce congé de formation alors que d'autres en font la demande depuis 18 ans !

Nous actons ces 5 propositions et nous aurons des propositions sur les reliquats.

Enfin, Nous remercions les services du rectorat pour la qualité des documents envoyés.